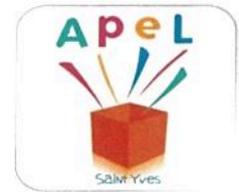




APEL SAINT-YVES NANTES

Procès-verbal de délibération d'assemblée générale



Date : Jeudi 19 novembre 2020

Début de réunion : 21h00

Fin de réunion : 22h30

Les membres de l'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre (APEL) de l'école Saint-Yves se sont réunis en assemblée générale sur convocation du Président au nom du Conseil d'administration, conformément aux statuts. Au vu du contexte, celle-ci s'est tenue en visioconférence via Teams.

M. le Président constate que 19 membres de l'association sont présents ou représentés ainsi que Mme Degruson, Chef d'établissement, la Présidente et la Secrétaire de l'OGEC et 5 parents. L'assemblée générale est déclarée régulièrement constituée.

L'assemblée générale porte sur l'exercice du 01 septembre 2019 au 31 août 2020.

M. le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Mot d'accueil du Président,
- Mot du Chef d'établissement,
- Rapport moral,
- Rapport financier,
- Projet d'orientation : actions envisagées pour l'année scolaire 2020-2021,
- Élection du Conseil d'administration,
- Questions diverses,
- Mot de la fin.

Après avoir remercié les personnes présentes, M. le Président donne la parole à Mme Degruson. Elle explique que toutes les manifestations et temps forts de l'école ont été annulés (kermesse, cérémonie religieuse, marché de Noël, classe découverte pour les classes de CP-CE1). Toutefois, la BCD a été inaugurée, et la venue d'auteurs et illustrateurs (action « graine de lecteur ») a été très appréciée. Les enseignantes préparent l'English Week pour avril 2021 si le contexte sanitaire le permet. Mme DEGRUSON précise qu'en décembre, des surprises sont prévues pour les enfants, l'école sera joyeuse et lumineuse.

Le Président donne ensuite lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé.

La discussion close et sans demande de parole, M. le Président met aux voix la résolution suivante :

- 1^{re} résolution : le rapport moral présenté à l'assemblée est adopté par 19 voix (dont 1 pouvoir).

Il fait donner par le trésorier lecture du rapport financier pour le même exercice ainsi que le budget prévisionnel. Ces lectures terminées, la discussion est ouverte et plusieurs explications sont échangées entre les membres de l'assemblée.

- 2^e résolution : les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 août 2020, les approuvent tels qu'ils leur sont présentés par le Président et le trésorier. Cette résolution, mise aux voix est adoptée par 17 voix (dont 1 pouvoir).



APEL SAINT-YVES NANTES
Procès-verbal de délibération
d'assemblée générale

Date : Jeudi 19 novembre 2020

Début de réunion : 21h00

Fin de réunion : 22h30



M. le Président présente ensuite les orientations pour l'année à venir. Après discussion et débat avec l'assemblée, le président a mis aux voix les résolutions suivantes :

- 3^e résolution : le rapport d'orientation présenté à l'assemblée est adopté par 15 voix dont 1 pouvoir.

Il a été ensuite procédé, dans les formes statutaires requises, à l'élection des membres du Conseil d'administration adopté par 21 voix dont 1 pouvoir. Les membres élus ont accepté leurs fonctions. Ces derniers ont ensuite voté pour le bureau (adopté à 21 voix dont 1 pouvoir).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

Le Président : Antoine DENIS

La secrétaire : Jessica LEAU